



Communiqué de presse de EELV sur le résultat de l'élection municipale à Sainte-Luce

Au cours de cette campagne, EELV a soutenu les militant.e.s qui ont élaboré et diffusé le « **Manifeste pour l'écologie à Sainte-Luce** » et qui se sont finalement résolus à ne soutenir aucune liste au premier tour.

Malgré un bon bilan et de nouvelles politiques lancées (déplacements, espaces naturels, tarifs sociaux, éducation, ...), la gauche lucéenne (le PS en particulier) a subi un très gros échec à l'occasion du premier tour de l'élection municipale qui a vu une victoire de la droite. La division interne au Parti Socialiste, aboutissant à deux listes opposées, est à la base de cet échec.

Des jeux d'appareil, des ambitions personnelles contradictoires, ont abouti à cette division incompréhensible pour la masse des électeurs qui est venue s'ajouter au mécontentement provoqué par la politique nationale menée par le PS. D'où ce résultat dès le premier tour que la liste de droite n'osait même pas espérer.

Tous les acteurs qui ont participé à un titre ou un autre à cette ambiance de division, qui s'est propagée à l'ensemble de la gauche, devront s'interroger sérieusement sur leur action. La reconstruction d'une opposition crédible et constructive est à ce prix.

Pour l'avenir, EELV pense indispensable que le courant politique des écologistes s'organise, de façon à ne plus pouvoir être mis sur la touche, comme cela a été le cas lors de cette élection.

Ils souhaitent l'arrivée d'une nouvelle génération de militants de gauche capable de tenir compte et de respecter ses alliés. Il ne faut pas oublier que c'est grâce à une alliance entre les écologistes et le PS que l'espoir de conserver des grandes villes comme Nantes ou Paris est conservé.

Par rapport à la nouvelle situation à Sainte-Luce, les écologistes seront attentifs à la préservation des acquis du municipale précédent, en particulier dans les domaines de l'environnement, des déplacements, de l'enseignement et du social.

Pour autant, ils ne feront pas d'obstruction et de dénigrement systématique de l'action de la nouvelle municipalité : ils jugeront sur pièces.

Le 26 mars 2014